

S'INITIER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Public :

Toute personne souhaitant comprendre ce que recouvre la notion de risques psychosociaux et connaître les leviers de la prévention (membre de la direction, responsable RH, commission RPS, groupe de pilotage, membres du CHSCT, préventeurs...) ; formateurs prévoyant de suivre le cursus « Formateur en initiation à la prévention des risques psychosociaux »

Groupe de 8 personnes maximum.

Cette formation est également animée en interne (groupe de 12 personnes maximum).

Prérequis :

Pas de prérequis : le stage comprend une introduction à la prévention des risques professionnels adaptée à la connaissance des participants dans ce domaine.

(Ils pourront avoir suivi l'auto-formation en ligne "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" de l'INRS ou l'équivalent).

Durée :

14 heures réparties sur 2 jours.

Dates :

sur le site www.augeo-rh.com

Information et inscription :

augeo@augeo-rh.com



4, boulevard Voltaire
75011 Paris

Tél : 01 82 09 00 60

augeo@augeo-rh.com

www.augeo-rh.com

Déclaration de prestataire de formation
n°11755036575

Habilitation au dispositif « Initiation RPS
– Former les salariés ou dirigeants
d'entreprises à la prévention des RP »
n° 634015/2015/RPS-01/O/12

Les objectifs de la formation :

- ✓ Identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel
- ✓ Savoir différencier les familles de risques psychosociaux
- ✓ Comprendre les liens entre le travail, les risques psychosociaux et leurs effets sur la santé et sur l'entreprise
- ✓ Connaître les différents types d'action de prévention et repérer les actions pour une prévention durable.

Le programme :

LES DÉFINITIONS

Les fondements de la prévention des risques professionnels

- Les bases de la prévention et comprendre comment ses principes se déclinent.

Les notions de facteurs de risques psychosociaux, effets et conséquences

- Distinguer les causes, les effets observables et les conséquences et comprendre les liens. Les facteurs de RPS reconnus.

LES FAMILLES DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Le stress, ses conséquences. Les TMS. Le burnout

- Les effets du stress reconnus scientifiquement. Différencier stress aigu et chronique. Savoir repérer les effets sur les salariés, les relier à des causes et à des conséquences possibles. Les notions de troubles musculo-squelettiques (TMS) et de burnout.

Le harcèlement moral

- La loi et les sanctions encourues, le lien avec la responsabilité de l'employeur pour la santé et la sécurité des salariés. Savoir repérer des facteurs de prévention du harcèlement.

Les violences internes et externes, le stress post-traumatique

- Identifier les violences internes et externes comme des RPS, en repérer des causes.

La souffrance éthique, la dissonance et la charge émotionnelles, le sentiment d'insécurité

- Connaître ces familles de RPS et savoir reconnaître des facteurs de risques associés.

LA RÉGLEMENTATION ET LA PRÉVENTION

Le cadre juridique et réglementaire

- Les bases législatives et réglementaires, les modalités de reconnaissance AT-MP, les acteurs internes et externes.

Les 3 niveaux de prévention

- Identifier de quel niveau relève des actions, agir en prévention primaire pour la pérennité des solutions.

Les démarches de prévention des risques psychosociaux

- Les principes et les étapes d'une démarche collective de prévention.

Evaluation individuelle des acquis de la formation

- Exercices. Remise des résultats individuels et des attestations. Correction et échanges.

Les notions sont introduites ou illustrées avec des cas concrets, dont des fictions en vidéo.

Chaque thème donne lieu à un exercice débriefé collectivement et permettant de s'assurer de la compréhension des notions au fil de la formation. Une évaluation finale des acquis de la formation permet de vérifier la compréhension générale par chaque participant.

Les plus de cette formation :

- ✓ L'opportunité d'acquérir des notions structurées pour bien délimiter le champ des risques psychosociaux
- ✓ Une animation vivante basée sur des cas concrets et des exercices
- ✓ Une formation animée par un formateur certifié par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels / INRS